

AMAP Vert de Terre

Rapports d'Assemblée Générale
Villard de Lans - 24 avril 2012

1 Rapport moral

L'activité de l'AMAP Vert de Terre se développe bien. Contrairement à la tendance observée dans la région Grenobloise, notre nombre de ménages de consom'acteurs est en légère mais constante progression. Actuellement une trentaine de ménages ont souscrit des paniers. Cependant il nous manque les chiffres du nombre et de la taille de paniers souscrits.

L'année dernière, l'AMAP a proposé neuf paniers différents : fruits, laitage, légumes, miel, œufs, pain, porc, veau et volaille. Cette année il y aura des changements pour les paniers fruits et légumes. Les Jourdanet, nos producteurs de fruits, ont annoncé qu'ils arrêteront la livraison des paniers dans le Vercors. Un de leurs arguments est la trop grande distance. Nous avons pris contacte avec plusieurs producteurs pour trouver un/une remplaçant(e). Pour assurer un plus grand volume de livraison nous avons contacté les autres paniers du Vercors qui ont été livrés par les Jourdanet.

Concernant les légumes nous proposons un partenariat avec Thierry Hugonnard, producteur près de la Côte St. André. Du fait que Thierry est installé "dans la vallée" permettra une livraison durant quasiment toute l'année et une plus grande variété de légumes que pouvait produire Gaëlle Bonnary qui nous livrait auparavant. Ce changement de producteur a été décidé au Conseil d'Administration de l'AMAP après discussion avec Gaëlle.

Fin 2011 nous avons organisé une enquête afin de démarrer une discussion sur le fonctionnement de l'AMAP et la relation avec les producteurs¹. Quelques résultats de cette enquête sont :

- En règle générale le fonctionnement de l'AMAP a été jugé bon.
- L'accueil au sein de l'AMAP est jugé très bon.
- La présence d'un permanent durant la distribution a été jugée très importante. Il faudra alors s'assurer que cette fonction soit assurée durant tous les distributions et que tous le monde participe à cette tâche!
- La présence des producteurs lors de la distribution est le seul point de l'enquête qui ne satisfait pas la majorité des consom'acteurs. Il est vrai que nos producteurs ne sont pas souvent présents et que certains sont même inconnus de la majorité des AMAPiens. Bien sûr chaque producteur a ses raisons (trop loin, trop d'AMAPs à livrer le même jour, trop de travail pour préparer les marchés du week-end, ...). Il faut aussi remarquer qu'à l'heure de distribution "officielle", souvent il n'y a pas beaucoup de consom'acteurs. Des fois on peut voir des producteurs tous seuls dans le local de distribution. Ceci est certainement lié à notre mode de fonctionnement qui donne une grande flexibilité d'horaire et qui est basée sur des paniers préparés à l'avance par les producteurs.
- La réaction des producteurs en cas de problème est jugée très satisfaisante.
- Nous étions un peu surpris des réponses négatives concernant les visites chez les producteurs. Plus qu'une visite par semestre nous semble irréaliste. D'ailleurs la participation aux visites proposées est des fois assez faible.
- Les différents paniers ont été généralement jugés très bien. Les points faibles ont été discutés avec les producteurs concernés.

1. voir fichier "Questionnaire"

L'engagement de l'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) Vert de Terre ne se limite pas à la souscription des contrats avec les agriculteurs. Nous confirmons notre adhésion à Alliance PEC Isère² et Alliance PEC Rhône Alpes³ pour faire évoluer le système des AMAPs et pour défendre nos valeurs au niveau politique. Dans ce cadre J. Fick a présenté l'AMAP lors d'un colloque international sur l'agriculture soutenue par la communauté (terme officiel des systèmes similaires aux AMAPs) à Freiburg en Allemagne⁴.

En collaboration avec Émeline Gaborieau (Alliance RA), nous avons organisé une soirée autour du système participatif de garantie (ou "SPG" ou "garantie participative") que Alliance Rhône-Alpes est en train de mettre en place, afin de défendre l'éthique des AMAPs⁵. Le SPG permet d'accompagner le respect de la charte des AMAP qui fixe les principes d'une agriculture paysanne, biologique, citoyenne et solidaire. Malheureusement la participations des AMAPiens étais très faible!

Un des buts des AMAPs est de renforcer les liens entre (et parmi) producteurs et consom'acteurs. Dans ce contexte nous avons organisé une visite chez Franck (Apiculteur) et plusieurs animations festives. Lors de la distribution du deuxième vendredi de chaque mois, tous les AMAPiens sont alors invités à amener à boire ou à manger afin d'organiser un petit apéritif informel.

2 Rapport d'activité

Paniers proposés

Les paniers proposé durant l'année 2011 sont indiqués sur le Tableau 1.

Tab. 1: *Paniers proposés par l'AMAP durant l'année 2011*

Produit	Producteur	Référent(e)
Fruits	Sylvie et Fabien Jourdanet, Le Cheylas	Audrey Paquien
Laitage	Patricia et Christian Arribert, Ferme des Jalines	Alexandra Raillard
Légumes	Gaëlle Bonnary, Méaudre	Sarah Debois
Miel	Franck Reppellin, apiculteur transhumant à Villard de Lans	Béatrice Touchet
Œufs	Gilles Ruel, Corrençon	Pierre Dupuy
Pain	Cécile Raffetin, Vassieux en Vercors	Christelle Chevrier
Porc	Jody et Chantal Baumann, Ferme des Nobles	Luce Bergeret
Veau	Patricia et Christian Arribert, Ferme des Jalines	Alexandra Raillard
Volaille	Ghislain Satre, Avignonet	Géraldine Faillet

Re-aménagement du local de l'AMAP

Nous avons réaménagé le local de distribution que Patricia et Christian Arribert nous mettent gracieusement à disposition. L'installation d'étagères a permit de mieux ranger les produits. La mise en place d'un rideau devant la baie réfrigérante est supposée de réduire la consommation électrique (payé par les Arribert). Un grand merci à Eric Pelloux qui a effectué les travaux et a Romain Arribert qui a coordonné le rangement.

Visites chez les agriculteurs

2. <http://www.alliancepec-isere.org>
3. <http://www.alliancepec-rhonealpes.org/>
4. voir fichier "Presentation.AMAP"
5. voir fichier "SPG"

Nous avons organisé une visite chez Franck Repellin, notre apiculteur. Franck nous a initié aux différents volets de son travail. A part les piqûres subies par les deux hommes de la même famille, cette visite s'est déroulée dans la très bonne humeur.

L'AMAP a organisé les événements suivants

Soirée galette des Rois : Pour fêter la nouvelle année nous avons organisé une soirée galette des Rois.

Randonnée Une randonnée au Golf de Corrençons a été organisée pour discuter en dehors de distributions.

Barbecue d'été à la Ferme des Jalines pour fêter le début des vacances scolaires.

Apéritif mensuel : Lors de la distribution du deuxième vendredi de chaque mois, tous les AMAPiens sont alors invités à amener à boire ou à manger afin d'organiser un petit apéritif informel.

L'AMAP a participé au événement suivants :

Fête de la Nature à Lans en Vercors. La vente de parts de gâteau nous a permis de gagner 72,35 €. Sinon tous les participants ont passé une bonne journée en discutant avec les visiteurs et entre AMAPiens

3 Rapport financier

Cotisation annuelle La cotisation annuelle a été fixée pour l'année 2012 à 10 € par ménage. Cette somme est entièrement versée à Alliance PEC Isère et Alliance Rhône Alpes.

Tab. 2: Récapitulatif des comptes.

	Recettes	Dépenses
Avoir au 31.12.2010	691,48 €	
Adhésions (2010)	32,00 €	
Adhésions (2011 : 40 × 10 €)	400,00 €	
Fête de la Nature (vente de gâteau)	74,35 €	
Cotisation Alliance 2010 (25 × 7 €)		175,00 €
Cotisation Alliance 2011 (27 × 9 €)		243,00 €
Aménagement du local de distribution		73,39 €
Frais divers (timbres, ...)		19,72 €
Intérêts	13,21 €	
Total	519,56 €	511,11 €
Avoir au 31.12.2011	699,93 €	

4 Rapport d'orientation

L'AMAP fonctionne actuellement très bien. Par conséquent aucun changement important est proposée. Nous réaffirmons notre engagement de consommateur au niveau départemental et régional en restant adhérent à Alliance PEC Isère et Rhône-Alpes et en respectant la charte des AMAP⁶.

Nous devrions renforcer l'engagement de tous les membres de l'AMAP. Actuellement le bon fonctionnement de l'AMAP repose sur trop peu de personnes. Nous estimons que chaque adhérent pourra assurer au moins une permanence par semestre/an.

6. Charte des AMAP <http://www.alliancepec-isere.org/article12.html>

Dans le même sens notre système de distribution avec l'accès au local durant pratiquement tous le week-end est à discuter. D'un côté il permet à des personnes avec un emploi de temps serré de souscrire aux paniers de l'AMAP. De l'autre côté des dérives ont été observé et il y a des personnes qui viennent systématiquement le samedi. D'ailleurs samedi après midi il reste trop de paniers. Il faudra alors trouver comment distribuer les panier restant à des personnes qui en ont font bon usage ? Finalement cette "distribution étalée" ne renforce pas le contacte entre AMAPiens et avec les producteurs. Il est à noter qu'à notre connaissance nous sommes la seul AMAP qui fonctionne selon se système.

Depuis un certain temps, nous réfléchissons à un système "AMAP Solidaire" permettant la participation à l'AMAP de personnes de faible revenue ou le soutiens de ces personnes par d'autres moyens. Des contacts récents avec la mairie ont donné des résultats très différents selon les personnes (employée ou élue). Afin de poursuivre cette idée nous proposons une réunion dédiée à ce sujet complexe.

Nouvelles des contrats

- Nous allons commencer un partenariat avec Thierry Hugonnard pour les paniers de légumes.
- Après la cessation de livraison des Jourdanets, nous cherchons activement de nouveau producteurs de fruits.

Visite chez les producteurs Ce printemps nous avons prévue de visiter les nouveau locaux de Jody et Chantal Baumann.

Jochen Fick (avril 2012)